

## **5 Atelier – Culture et identité**

### **5.1 Introduction de l'atelier**

**Intervention des coprésidents, Sylviane Dulioust**, adjointe au maire de La Rochelle chargée de la culture, des musées et bibliothèques et de l'enseignement artistique (France), **et Arthur Fauteux**, président de la CRÉ de la Montérégie Est (Québec)

---

La coopération décentralisée entre le Québec et la France, avec le français comme langue commune, existe depuis maintenant une cinquantaine d'années, et elle a permis la réalisation de divers projets communs. C'est dans cet esprit de collaboration et d'échanges, visant le renforcement et la multiplication des projets, que s'inscrit l'atelier « Culture et identité » dans lequel sont présentées six expériences françaises et trois expériences québécoises.

La culture occupe une place très importante au sein de notre société. Elle est le reflet des tendances et de l'activité humaine, mais aussi le reflet de ce que nous sommes et de ce que nous vivons. La culture permet l'animation d'un milieu; elle peut être un moyen de rétention et d'attraction de la population. En plus de favoriser la circulation des idées, elle fait partie intégrante du développement économique.

L'atelier « Culture et identité » aborde plus précisément le patrimoine social, l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication ainsi que le soutien à la relève culturelle.

### **5.2 Sujets traités et commentaires des participants**

**Trois sujets ont été abordés à cet atelier, soit : le patrimoine social; l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication; et le soutien à la relève culturelle.**

#### **1<sup>er</sup> sujet : Patrimoine social**

À cet effet, les quatre expériences suivantes ont été présentées :

- **Mémoire et société**
- **Les Arts et la Ville**
- **Culture et coopération internationale**
- **Patrimoine et développement durable**

#### **MÉMOIRE ET SOCIÉTÉ**

**Intervention de Raymond Terracher**, premier adjoint au maire de la ville de Villeurbanne

---

Tout comme le Québec, la ville de Villeurbanne ne possède pas un important patrimoine bâti ancien comme c'est le cas d'autres villes européennes. La richesse de cette ville

française réside plutôt en son patrimoine social. En effet, depuis sa création, cette ville n'a cessé d'être un lieu privilégié d'immigration pour différentes communautés qu'elles soient d'origine italienne, algérienne, marocaine, tunisienne, etc.

Villeurbanne se caractérise par sa diversité culturelle et sa vie associative intense. C'est sur cette richesse, son patrimoine social, que la Ville de Villeurbanne a décidé de miser pour organiser son développement et rayonner. La culture est présente au sein de l'ensemble des projets que réalise Villeurbanne.

Les grands équipements culturels (la Médiathèque, l'Institut d'art contemporain, l'École nationale de musique, le Théâtre national populaire, le réseau de lecture publique, etc.) priment dans cette mise en valeur de la culture, du patrimoine social. D'ailleurs, plusieurs initiatives culturelles sont mises de l'avant afin de rapprocher la culture du citoyen et de transmettre le savoir-faire des créateurs.

Il ne faut pas manquer de souligner le travail du Rize – centre de mémoire et société : transmettre hier, imaginer demain. Ce dernier est un équipement culturel et de recherche qui se veut un lieu de conservation de la mémoire de la ville, mais aussi qui alimente des réflexions d'avenir et contribue à la mémoire commune. Communiquer les savoirs et tisser des liens entre toutes les mémoires pour tirer les enseignements de l'histoire est l'objectif et la raison d'être du centre. On y trouve des archives, une médiathèque, des salles de travail, d'exposition, de spectacles et une équipe tournée vers l'accueil de chercheurs, et vers la conservation et la dynamisation du patrimoine.

## **LES ARTS ET LA VILLE**

### **Intervention d'Andrée Daigle, directrice générale Les Arts et la Ville**

---

Le réseau Les Arts et la Ville est un organisme sans but lucratif qui réunit les élus municipaux et les intervenants du milieu culturel dans le but de promouvoir et de soutenir le développement culturel et artistique des municipalités. Le réseau rassemble quelque 350 municipalités et 75 organisations culturelles. Depuis quelques années, le réseau Les Arts et la Ville a entrepris de nouer des liens d'échanges avec les collectivités francophones et acadiennes de l'ensemble du Canada.

Le réseau met également sur pied diverses activités et propose différents outils à ses membres. Chaque année, un colloque est organisé en vue de créer un lieu de rencontre, un espace de réflexion et une occasion d'établir un réseau unique sur une panoplie de sujets comme la médiation et les politiques culturelles. Le réseau possède également un centre de ressources qui regroupe des documents tels que des modèles de politiques culturelles, des dossiers thématiques, etc.

Des laboratoires artistiques du développement local sont aussi organisés par le réseau. Un élu et un artiste d'une autre municipalité sont alors jumelés, et ils travaillent ensemble autour d'une problématique de développement local, le but de ces laboratoires étant de démontrer comment l'imagination et la créativité peuvent aider à résoudre des problèmes en tous genres.

Le réseau Les Arts et la Ville invite les participants à joindre ses rangs afin de bénéficier pleinement des possibilités très intéressantes d'échanges et de collaboration entre le Québec et la France.

## **CULTURE ET COOPÉRATION INTERNATIONALE**

### **Intervention d'Yves Ackermann, Conseil général de Belfort**

---

Dans le contexte de coopérations décentralisées, les échanges sont axés sur le soutien apporté aux équipements et aux infrastructures envers la collectivité étrangère. La collectivité locale française y découvre la culture de l'autre par la connaissance de coutumes, traditions, et de modes de vie et de pensées exprimés notamment à travers à l'art.

Bien que les canaux d'information virtuels classiques existent et soient amplement utilisés, la coopération décentralisée en matière culturelle doit permettre de rencontrer et de mieux connaître l'autre et sa culture; elle doit privilégier la découverte sur place des milieux de vie, l'apprentissage des savoirs et des savoir-faire.

Autant les pays comme l'Allemagne, la Suisse et l'Irlande, les pays de l'Est (Roumanie, Hongrie) que les pays émergents – par exemple la Chine – ou encore les pays en voie de développement ou en difficulté, tels l'Afrique et le Liban, figurent au nombre des pays partenaires de coopérations internationales.

La troupe théâtrale Atelier – Théâtre burkinabé est un exemple de coopération avec l'étranger. Dans ce cas, il s'agit d'une création traitant de la démocratie.

Également afin de faciliter les rencontres avec l'autre, la création de bourses permettant un échange entre les lycéens et les artistes serait une avenue de coopération intéressante.

## **PATRIMOINE ET DÉVELOPPEMENT DURABLE**

### **Intervention de Martine Bisauta, adjointe déléguée au développement durable et à la participation citoyenne, Ville de Bayonne et Association nationale des Villes et Pays d'art et d'histoire**

---

Les politiques conduites dans les trois dernières décennies se caractérisent par un manque d'innovation qui ne permet pas de répondre adéquatement aux nouveaux défis auxquels doit faire face le milieu du patrimoine.

Afin de mieux répondre aux nouveaux besoins, les collectivités territoriales, comme Bayonne, s'organisent pour mettre en œuvre des programmes répondant à de nouvelles normes aux exigences d'un développement harmonieux plus soutenable pour la planète et plus réfléchi pour la préservation des équilibres sociaux, économiques et environnementaux. Une réflexion sur les anciens modes de vie s'avère essentielle en vue de mieux mener des politiques de développement soutenable valorisant les richesses patrimoniales.

Le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire regroupe 130 villes et pays d'art et d'histoire en France attachés à la valorisation et à l'animation du patrimoine et de l'architecture; il poursuit actuellement des travaux de réflexion en ce sens.

### **Commentaires des participants**

La plupart des discussions ont porté d'abord sur le patrimoine bâti et ensuite le patrimoine vivant, la mise en commun du savoir-faire patrimonial et la création de réseaux.

Dans le cas du Québec, une grande part des villes des diverses régions du Québec disposent de ressources limitées et sont en recherche constante de solutions innovatrices pour la mise en valeur, la conservation et la restauration du patrimoine bâti ainsi que de moyens en vue de rallier la population autour de ces actions. Afin d'atteindre ces buts, les compétences françaises seraient fort utiles et appréciées.

Pour la France, il a notamment été question du classement des bâtiments et des sites patrimoniaux. Dans le Landoc-Roussillon, la conservation et la mise en valeur du patrimoine bâti requièrent un classement. En effet, celui-ci permet dans un premier temps d'obtenir une reconnaissance de l'État, qui ensuite autorise les promoteurs demandeurs du classement à recevoir des subventions à cet effet. Il est souhaité de rendre accessible le bâtiment ou le site patrimonial aux visiteurs touristiques afin de rentabiliser ces activités.

Qu'il s'agisse de patrimoine bâti, ou encore de patrimoine vivant, il faut éviter de les mettre en concurrence. À ce propos, il a été soulevé que le patrimoine vivant, le patrimoine culturel – comme les arts de la rue – et le patrimoine scientifique ont une égale importance et méritent que l'on s'y attache pareillement. Pour ce qui est du patrimoine vivant, il se doit d'être davantage exploité à travers des projets de coopération décentralisée.

En effet, au sujet du patrimoine vivant, il existe en France des expériences culturelles touchant l'occupation de friches industrielles, de lieux de mémoire investis par la création artistique et la transmission de l'émotion, qui mériteraient de faire l'objet de projets de coopération.

Outre la mise en commun du savoir-faire, en Alsace, il ressort un intérêt particulier à connaître davantage l'expérience québécoise sur la question de la médiation du patrimoine notamment auprès des jeunes. Il semblerait que le Québec possède des compétences intéressantes en ce qui concerne les lieux d'animation et les services éducatifs offerts.

Le réseau Villes et villages d'art et de patrimoine souligne son intérêt à mettre en place une collaboration entre autres avec le réseau des Villes et Pays d'art et d'histoire afin d'explorer les perspectives d'avenir du patrimoine et de la culture.

## **2<sup>e</sup> sujet : Utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication**

La culture n'échappe pas au phénomène de la mondialisation. Celle-ci engendre notamment chez plusieurs intervenants, promoteurs et consommateurs de culture une peur de l'uniformisation de cette dernière à l'échelle mondiale.

Divers outils existent déjà et sont utilisés afin de médiatiser et de promouvoir la culture. Dans cette optique, trois expériences ont été présentées :

- Bibliothèque francophone multimédia de Limoges
- LAMIC
- Archives départementales de Maine-Loire

Ces projets illustrent bien la manière dont les nouvelles technologies peuvent être au service de la diffusion de la culture auprès de tous et de chacun sans pour autant l'uniformiser.

### **BIBLIOTHÈQUE FRANCOPHONE MULTIMÉDIA DE LIMOGES**

**Intervention de Marie-Paul Barruche**, Bibliothèque francophone multimédia, adjointe chargée de la solidarité et de la politique sociale et familiale, Ville de Limoges et **Daniel Legoff**, directeur de la Bibliothèque francophone multimédia

---

La Bibliothèque francophone multimédia (BFM) de Limoges a été inaugurée en septembre 1998. Structure municipale à vocation régionale située sur le site de l'ancien hôpital général de Limoges au cœur du centre-ville, la BFM est à la fois un espace de recherche, de démocratisation de l'accès au savoir, et de mise en commun de la culture et du patrimoine. L'accès de l'ensemble de ces équipements est libre et gratuit pour tous, peu importe le lieu de résidence, l'âge ou la condition sociale.

Le réseau BFM assure au quotidien une activité dans tous les domaines du savoir, et tous les supports de la connaissance sont représentés dans ses collections : l'écrit, le son, l'image et les sources numériques.

Véritable espace de vie culturelle, la BFM met en place, tout au long de l'année, une programmation riche et variée : expositions, conférences, rencontres, ateliers d'écriture, publication de sélections documentaires, formation, etc.

Assurant sa double mission de conservation des documents et de diffusion de la pensée, la BFM mène des actions de constitution et de valorisation du patrimoine, notamment au travers de son fonds limousin et de son espace consacré aux littératures francophones. Elle est également un pôle d'excellence associé à la Bibliothèque nationale de France pour le théâtre et la poésie francophones. À ce titre, elle met à disposition, sous forme numérique, plus de 3 000 pièces francophones inédites de théâtre, qui pourraient intéresser le monde du théâtre québécois.

Enfin, son réseau de trois espaces multimédia est à la disposition des usagers de manière autonome ou sous forme d'ateliers de formation ou d'ateliers thématiques. Le

réseau pourrait parfaitement être la porte d'entrée pour des échanges internationaux, notamment de groupes de jeunes.

La BFM entrevoit diverses pistes de coopération :

- La conservation partagée de collections francophones. Il serait souhaitable de déterminer une ou des bibliothèques québécoises intéressées par le théâtre francophone;
- La gestion collaborative de ressources numériques. La BFM se dit prête à rendre accessible son outil numérique, par exemple sous forme de blogue;
- La réalisation de diverses actions culturelles;
- La réalisation d'une réflexion sur la stagnation des publics.

## **LABORATOIRE EN MUSÉOLOGIE ET EN INGÉNIERIE DE LA CULTURE (LAMIC)**

**Intervention de Lydia Bhérer Vidal**, collaboratrice au LAMIC, chargée d'exploitation du Laboratoire.

---

Le LAMIC, ouvert en mai 2007, est un laboratoire spécialisé en muséologie expérimentale prenant appui sur les technologies de l'information et de la communication (TIC). Il est surtout utilisé pour aider les chercheurs qui étudient les modalités de transmission de la culture en contexte muséal.

Le LAMIC fournit aux chercheurs et aux étudiants des équipements spécialisés et une salle d'exposition expérimentale (EXPOLAB). Il agit en tant qu'interface de collaboration entre divers groupes de recherche existants et en tant que centre de transfert technologique pour le milieu des musées et des firmes muséographiques. Il s'agit d'une plate-forme de télécollaboration qui explore les relations entre l'objet, le visiteur et l'espace en contexte muséal.

Le LAMIC se veut une plaque tournante de réflexion et de recherche expérimentale, qui accompagnera les musées dans une redéfinition de leurs pratiques, en leur permettant d'effectuer des choix plus éclairés en matière d'équipements de haute technologie et en leur fournissant les outils nécessaires à la création d'expériences muséales évolutives, mieux adaptés et adaptables à leurs publics. Les travaux du LAMIC ainsi que son rôle d'observatoire des publics et de veille technologique favoriseront le maintien du Canada et du Québec à l'avant-plan de l'innovation de la muséologie internationale. De plus, il répondra aux besoins urgents d'adaptation des musées quant à l'émergence des technologies de l'information et de communication (TIC).

Les nombreuses applications du LAMIC, particulièrement la télévisite, peuvent donner lieu à des avenues intéressantes de coopération décentralisée. En effet, il deviendrait possible pour une municipalité, ou pour une région donnée, d'ouvrir les portes d'un de leurs musées à des visiteurs étrangers, sans que ceux-ci aient nécessairement à traverser l'Atlantique.

## **ARCHIVES DÉPARTEMENTALES DE MAINE-LOIRE**

**Intervention de Christian Rosello**, vice-président du Conseil général de Maine-et-Loire et président de la Commission de l'éducation, de la culture, des sports et des relations internationales et **Jean-Paul Boisneau**, conseiller général et membre de la Commission de l'éducation, de la culture, des sports et des relations internationales, responsable des relations avec le Québec

---

Récemment, le département de Maine-et-Loire a signé un protocole de coopération avec la conférence régionale des élus (CRÉ) de la Montérégie Est. Le développement d'échanges culturels et artistiques, ainsi que les échanges en matière de connaissance et de valorisation du patrimoine, constitue l'un des axes majeurs de la coopération entre les deux collectivités.

Au nombre des projets culturels envisagés à l'intérieur de ce protocole se trouve une exposition itinérante des Archives départementales de Maine-et-Loire qui rappellera l'histoire commune de l'Anjou et du Canada. L'exposition s'intitule « Les Angevins et le Canada du XVI<sup>e</sup> au XX<sup>e</sup> siècle »; elle sera organisée dans différents sites en Montérégie Est. Constituée de 20 panneaux comportant textes et illustrations, l'exposition sera appuyée de documents originaux (textes, plans, gravures). Son propos pourrait être renforcé par la création franco-québécoise d'un film centré sur cette histoire commune. L'exposition sera la première action d'une coopération bilatérale dans les domaines du patrimoine, des lieux de mémoire et des archives.

Également dans le contexte de ce protocole est envisagée la réalisation d'échanges d'étudiants ainsi que des échanges à caractères sportifs destinés aux jeunes, de même que la participation d'une troupe de théâtre de la Montérégie au Festival d'Anjou en 2010.

### **Commentaires des participants**

Les nouvelles technologies de l'information se révèlent dans plusieurs cas très utiles et les applications envisageables très diversifiées.

La Manche, Saint-Pierre et Miquelon et les Îles de la Madeleine ont manifesté un intérêt pour les nouvelles technologies et travaillent à développer un projet en ce sens. Toutefois, il est nécessaire pour chacun des partenaires d'un projet de ce type d'accéder à Internet haute vitesse. Ceci n'est pas encore le cas pour l'ensemble des partenaires.

### **3<sup>e</sup> sujet : Le soutien à la relève culturelle**

Deux exemples de soutien à la relève culturelle ont été présentés.

- Course Estrie
- Association France-Québec

## **COURSE ESTRIE**

**Intervention de Jacques Hémond**, préfet de la MRC des Sources, maire de la municipalité de Danville et président de la Table des MRC de l'Estrie, et **Denise Provencher**, directrice générale de la Course Estrie

---

La Course Estrie a pour mission d'offrir les moyens de formation, de production, de diffusion et de distribution aux créateurs en émergence dans le but de promouvoir la relève cinématographique et de contribuer au développement de la région.

Concrètement, la Course Estrie permet à sept participants, âgés de 18 à 35 ans, de réaliser deux courts métrages, documentaire et fiction, inspirés de la vie d'une des sept municipalités régionales de comté (MRC) composant l'Estrie, à laquelle ils sont individuellement jumelés. Chacun d'eux dispose d'un budget de production, d'un spécialiste en la matière et d'un délai de deux mois pour produire ces films.

Cette initiative offre l'occasion aux jeunes de vivre une expérience structurante et de découvrir un territoire, en plus de faire naître en eux un sentiment d'appartenance à une MRC. Elle permet à la communauté de participer à une réalité identitaire qui prend de plus en plus d'ampleur dans le cœur de la population. En effet, la Course Estrie semble dynamiser le territoire et devenir un levier intéressant pour ce dernier.

En début de parcours, les participants reçoivent une formation de haut niveau de l'Institut national de l'image et du son (INIS). En fin de processus, le grand public est invité à la première des courts métrages, à laquelle assistent plusieurs parties prenantes du secteur cinématographique ainsi que de nombreux élus, et où les jeunes cinéastes se voient attribuer des prix et des mentions pour l'excellence de leurs œuvres.

Les promoteurs de la Course Estrie caressent actuellement le projet de faire de la Course une manifestation panquébécoise par la mise sur pied d'une course dans chacune des régions du Québec. Des projets de Course Montérégie et de Course Montréal sont d'ailleurs en élaboration. D'autre part, si des partenaires français montrent un intérêt pour le projet, les promoteurs de la Course Estrie sont ouverts à diverses collaborations pour introduire ce concept en France.

## **ASSOCIATION FRANCE-QUÉBEC**

**Intervention de Michèle Weil Bergougnoux**, conseillère régionale chargée des relations internationales : délégation francophonie, Conseil régional Languedoc-Roussillon

---

À ce jour, trois associations franco-québécoises s'investissent dans l'établissement de coopérations décentralisées dans divers domaines liés à la culture.

Dans la région Languedoc-Roussillon, l'association Montpellier-Hérault-Québec poursuit diverses actions, comme des stages professionnels autant en France qu'au Québec, un Forum des jeunes voyageurs, une participation aux fêtes du 400<sup>e</sup> anniversaire de Québec en juillet 2008, un voyage-découverte du Québec, etc.

L'association Pyrénées-Roussillon-Québec se consacre, depuis douze ans maintenant, à la coopération décentralisée par la réalisation de projets, comme des échanges intermunicipalités, des échanges culturels, scolaires et de logements, des ateliers de généalogie et de connaissance du peuple autochtone, ainsi que des voyages culturels au Québec et en France.

Pour sa part, l'association Lozère-Québec intègre les coopérations décentralisées au 400<sup>e</sup> anniversaire de la ville de Québec, notamment à travers l'accueil d'un groupe québécois à la fête du pain à Chastanier, près de Langogne; la participation au colloque sur la défense des langues minoritaires à Mende; et une exposition de photos sur les Îles-de-la-Madeleine à Langogne, et sur « Les saisons au Québec » à Mende.

Malgré le travail acharné de ces trois associations, il faut toutefois déplorer le peu d'échanges commerciaux. En plus d'exploiter ces derniers, il serait souhaitable dans le futur que l'Association France-Québec noue davantage de collaborations se rapportant au tourisme agricole, avec une perspective de développement durable.

### **Commentaires des participants**

La promotion de l'éveil artistique est importante; elle permettrait notamment d'offrir une formation artistique autant en milieu scolaire que parascolaire, afin d'initier très tôt les jeunes au milieu artistique et de préparer la relève artistique en région. Des échanges accrus en ce sens entre les établissements d'enseignement seraient une excellente manière d'y parvenir.

Dans le même ordre d'idées que la Course Estrie, des activités de formation de ce genre existent dans le domaine de la musique entre la France et le Québec, par exemple entre la Société pour la promotion de la relève musicale dans l'espace francophone (SOPREF) et le Centre d'information et de ressources pour les musiques actuelles (IRMA). Cette collaboration s'avère un franc succès. Un jumelage avec la Course Estrie serait envisageable, et une avenue de coopération décentralisée à explorer pourrait être fructueuse.

Toujours dans le but de promouvoir la relève artistique, la création de coopératives artistiques serait un autre moyen de favoriser de nouvelles formes d'art.

### **5.3 Conclusion de l'atelier**

Il apparaît nécessaire d'améliorer les échanges en matière de coopération décentralisée en culture, puisque ces échanges en sont la pierre angulaire.

Le patrimoine bâti est un élément très important, cependant, il importe de réaliser des projets portant sur le patrimoine vivant.

Au sens large, la culture, incluant le patrimoine, constitue une richesse pour laquelle il faut susciter la curiosité chez les citoyens, car s'ils éprouvent un intérêt croissant pour la culture, ils seront plus enclins « à consommer de la culture ».

Cette curiosité doit aussi être alimentée, elle doit être stimulée dès le jeune âge. C'est par l'entremise du milieu scolaire que devrait se réaliser cette éducation artistique. D'ailleurs, des échanges entre classes artistiques du Québec et de la France devraient être considérées, et ce, tant aux niveaux préscolaire que scolaire.

Toujours dans le but d'étendre la connaissance et de diffuser la culture, la réalisation d'échanges culturels sur les arts de la scène doit être projetée. De façon plus précise, diffuser des spectacles dans un autre pays que celui d'où émane la création et encourager la création de résidences d'artistes seraient des filons porteurs.

L'art comme transformateur urbain semble avoir attiré l'attention. Une mission de repérage des regroupements intéressés par cet aspect, par exemple celui des Arts et la Ville, serait à envisager.

L'expérience de cet atelier s'avère concluante pourvu qu'il en résulte des actions concrètes. Autrement, il n'y a aucun intérêt à poursuivre une coopération décentralisée.

La mise en place d'un forum, d'un blogue, a été recommandée afin de mieux suivre les actions de coopération décentralisée, qui ont été amorcées à la suite de cet atelier, et d'orienter celles à venir.

#### **5.4 Plan d'action et perspectives nouvelles en culture et identité**

Plusieurs enjeux et défis communs ressortent de l'atelier « Culture et identité » de même que des pistes de coopération.

##### Les enjeux et défis communs

- La conservation, la mise en valeur et la gestion du patrimoine;
- La mise en commun de la mémoire;
- L'amélioration des mécanismes de concertation en matière de culture;
- Le soutien à la relève artistique dans tous les domaines;
- L'échange des connaissances particulières à chacun;
- La sensibilisation, la formation et l'éducation artistique des jeunes publics (enfants et adolescents).

##### Les pistes et projets de coopération 2008-2010

- Créer des coopérations ayant pour thème le patrimoine à travers des réseaux existants, notamment Villes et Pays d'art et d'histoire en France et Ville et villages d'art et de patrimoine au Québec;
- Envisager la possibilité d'élargir le réseau québécois Les Arts et la Ville aux collectivités françaises;
- Donner accès aux bibliothèques québécoises intéressées les outils dont dispose la Bibliothèque francophone multimédia de Limoges;
- Aménager, à l'aide des nouvelles technologies, des réseaux afin de permettre des échanges dans plusieurs domaines, dont la formation;

- Favoriser l'émergence de nouveaux talents au Québec et en France, par l'entremise, entre autres, de résidences cinématographiques ou en arts de la scène (arts de la rue) au même titre que les résidences musicales déjà existantes;
- Poursuivre et accroître les échanges universitaires, scolaires et professionnels, en particulier les stages professionnels et les travaux saisonniers.

